

Paris, le 13 AVR. 2015

Monsieur,

La Maire de Paris reste très attentive à l'avancée du projet de liaison Charles de Gaulle Express. Elle souhaite que l'Etat s'engage en faveur d'un enfouissement des voies au niveau du quartier Porte de la Chapelle. C'est en ce sens que le Conseil de Paris a adopté un vœu lors de sa séance des 20 et 21 octobre 2014.

Le secteur Paris Nord-Est est concerné par une ambitieuse opération de rénovation urbaine d'envergure alliant logements, bureaux et équipements. Toutes les conditions doivent donc être réunies pour que la réalisation de cette liaison ferroviaire puisse s'insérer au mieux dans un quartier en pleine mutation. L'enfouissement des voies représente la solution la plus satisfaisante, car elle est adaptée à l'évolution urbaine de Paris Nord-Est.

Nous travaillons actuellement avec l'Etat pour aboutir à la solution la plus efficace.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Caroline DAUDE

Monsieur Olivier ANSART
Association pour le Suivi de l'Aménagement
Paris Nord-Est 18
3 rue du Canada
75018 PARIS